

# Nouveau règlement pour les amendes

## Mr Amende A : Matt - Mr Amende B et C : à définir

### 1€ d'amende sera inscrit si un joueur :

- Arrive en retard à la convocation.
- Fume une clope, 1 heure avant le match.
- Dont le portable sonne ou est utilisé 1 heure avant le match ou pendant la présence des joueurs dans les vestiaires.
- Oublie un accessoire footballistique avant/après le match (short, chaussettes, t-shirt, etc...).
- N'as pas la tenue officielle (short ou chaussettes).
- Ne remet pas son maillot à l'endroit après un match.
- N'est pas apte à jouer (Mr Amende décidera au moment de l'arrivée des joueurs s'il lui reste de l'alcool dans le corps, un test d'alcoolémie sera effectué aléatoirement au bon vouloir de Mr Amende).
- Rempporte un carton jaune lors d'un match.
- Est absent à un match (ou est en retard à un RDV) sans avoir prévenu le coach.
- Apparaît sur une photo dans un journal.

### 2€ d'amende seront inscrits si un joueur :

- Reçoit deux cartons jaunes lors d'un même match.
- Reçoit un carton rouge lors d'un match.
- Oublie une paire d'accessoire footballistique avant/après le match (paire de chaussettes, paire de chaussures, paire de protèges tibias, etc...).
- Oublie d'enlever dans la salle ses bouteilles ou canettes amenées.
- Ne fait pas sa vaisselle (verre, récipient, couverts, etc...) après utilisation.
- Ne rend pas la clé de la salle (délai 7 jours).
- Responsable de la salle (celui qui prend la clé) ne veille pas à l'enlèvement dans le container plastique des verres, bouteilles et autres emballages.

**Le reste des amendes sera décidé au bon vouloir de Mr Amende.**

**Le premier dimanche de chaque mois, la collecte des amendes sera effectuée et le paiement de ces dernières est obligatoire.**